



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délibération CA – 20250617-08

Reims, le 19 juin 2025

DELIBERATION

Relative au procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mars 2025

Vu les articles L.822-1 à L822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du Crous de Reims ;
Vu le PV du 13 mars 2025 adressé aux membres du Conseil d'administration ;

Point de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 mars 2025

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

article unique

Approbation du PV du Conseil d'Administration du 13 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 13

Procurations : 6

Abstentions : 0

Pour : 18

Contre : 1

Le Président du Conseil d'administration

Claudio GALDERISI